

N/REF : 30/09/2024 11H59 C:008847 I:13230

V/Appel du Lundi 30/09/2024 a 11H59

IMMEUBLE : 10 ORIEUX
10 ALLEE DE LA VILLE ORIEUX
22270 ST RIEUL

SEVERIN YANNIS

**10 ALLEE DE LA VILLE ORIEUX
22270 SAINT-RIEUL**

Rennes, le

30 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 10 ORIEUX - MR SEVERIN 07 86 52 20 64

MOTIF : DÉBOUCHAGE RÉSEAU EU

Donneur d'ordre : M. Y SEVERIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 30/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USEES PAR ASPIRATION
DEBOUCHAGE AU FURET MECANIQUE
CONTROLE : BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°4635003 BP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments	- Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00+Dépl. 1 à 10Kms	1	150,00	150,00
TOTAL H.T.					150,00
T.V.A. a 10,00%					15,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>165,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.